

COMMUNE DE FONTAINES EN SOLOGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 FEVRIER 2018
AFFICHAGE

1- Réalisation d'un emprunt

Un emprunt va être contracté auprès du Crédit Agricole, pour un montant de 200 000 € au taux de 1.34% sur 15 ans, afin d'aider au financement des travaux d'aménagement des espaces publics prévus en 2018

2- Demande de subvention dans le cadre de la D.D.A.D

Suite à la mise en place, par le Département, d'une nouvelle aide publique concernant les projets de développement durable sur le territoire, (D.D.A.D) Monsieur le Maire est autorisé à demander auprès du conseil départemental, une subvention pour un montant prévisionnel de 128 178 HT, correspondant à une partie des travaux d'aménagement des espaces publics.

3- Renouvellement du contrat de location du photocopieur

Considérant qu'il y a lieu de remplacer le photocopieur SHARP arrivé à son terme, un nouveau contrat va être signé avec la Société Dacty Buro, pour la mise à disposition d'un photocopieur KONICA MINOLTA BH C227, pour un loyer de 205,20 € TTC (171,00 € HT) par trimestre.

4- Participation aux frais de séjours du Centre de Loisirs de Bracieux à compter de 2017

Le conseil municipal a validé la participation de la commune aux frais de séjours proposés par le centre aéré de Bracieux à compter de 2017 selon les tarifs ci-dessous :

- 5 € par enfant et par jour pour toutes les prestations offertes,
- 2 € pour la ½ journée du mercredi sans cantine
- 3 € pour la ½ journée du mercredi avec cantine
- 10 € pour le camp montagne (massif central).

5- Contrat de location de la batterie du véhicule

Un contrat de location va être signé avec la société DIAC LOCATION à Noisy le Grand, pour la location de la batterie du véhicule électrique pour un montant de 72,11€ ttc du 01/03/2018 au 01/02/2022.

6- Mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire (R.I.F.S.E.E.P) et du complément indemnitaire annuel (C.I.A)

Le régime indemnitaire actuel devant être remplacé par un nouveau régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'expertise et de l'Engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P) et d'un complément indemnitaire annuel (C.I.A), le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire, à mettre en place, par arrêté individuel, ce nouveau régime.

Une indemnité principale mensuelle et proratisée selon le temps de travail, (I.F.S.E) sera versée aux agents, selon des critères liés au poste de l'agent et à son expérience professionnelle.

Un complément indemnitaire annuel (C.I.A) sera versé annuellement et revu chaque année. Il sera lié à la manière de service à partir des critères objectifs définis par la Collectivité, au vu du compte-rendu d'évaluation réalisé par le responsable hiérarchique direct au moment de l'entretien professionnel.

7- Vide Greniers et Salon artisanal

Le Vide Greniers annuel se tiendra le **Dimanche 3 juin 2018 de 7h à 19h** sur le parking de la salle Intergénération. Un salon artisanal sera organisé le même jour

8- Récompense Tour-du-Loir-et-cher

Le 22 février dernier, la commune a reçu le 1^{er} prix « challenge - Ville traversée décorée » relatif au concours organisé par l'association du Tour du Loir et Cher lors de son 58^{ème} passage sur la commune en avril 2017. La municipalité va organiser un goûter pour remercier les personnes et les enfants ayant aidés à la préparation de ce concours.

9- Travaux de voirie 2018 – RD 99

Des travaux d'enrobés sur la RD 99 à la gaucherie, sont prévus prochainement par le Conseil départemental.

10- Sécurité Route de la Loire :

Un problème a été signalé concernant le stationnement sur la voie publique route de la Loire, de véhicules destinés à la casse. Un contrôle va être effectué afin de remédier à ce problème de sécurité et d'environnement.

11- Saison de pêche 2018

L'étang communal sera fermé du 16 au 20 avril 2018 afin de préparer le concours de « pêche à la truite », prévu le samedi 21 avril 2018

12- Prochaines manifestations

- Ouverture de la pêche à l'étang communal le 17 Mars 2018
- Carnaval organisé par l'Association Fête des Mômes le 18 mars 2018
- Récital de clavecin par Olivier Baumont le 29 Mars à 19h. Entrée gratuite selon les places disponibles.